

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À CHEMILLÉ-EN-ANJOU !

Vivre entre ville et nature



Devenez propriétaire

« Chemillé-en-Anjou est une ville de 22 000 habitants située entre les grands bassins d'emploi choletais et angevin. Desservie par l'autoroute, le train, la fibre optique, elle a gardé tout le charme d'un territoire rural et dynamique. Chemillé-en-Anjou vous offre tous les services de proximité adaptés à vos besoins, des plus petits aux plus grands : écoles, collèges, lycées, centre hospitalier intercommunal, centres commerciaux, professionnels de la santé et du soin, résidences seniors... Riche d'une économie fleurissante et d'un tissu associatif diversifié, vous y découvrirez un espace de vie agréable aux activités de loisirs importantes : clubs sportifs variés, nombreux circuits de randonnées, offre culturelle dense...

Venez découvrir nos différents lotissements à Chemillé-en-Anjou. Vous trouverez votre parcelle pour construire votre habitation, selon vos envies. Les lotissements du territoire sont libres de constructeur et accessibles financièrement pour faciliter la réalisation de vos projets. Vous accueillir à Chemillé-en-Anjou sera pour nous le plaisir de pouvoir partager le bonheur de vivre ensemble, dans un territoire dynamique ! »

Christophe Dilé
Maire de Chemillé-en-Anjou
et tous les élus à votre service

Sommaire

Bienvenue à Chemillé-en-Anjou	3
La Chapelle-Rousselin	6
La Salle-de-Vihiers	8
La Tourlandry	10
Neuvy-en-Mauges	12
Saint-Georges-des-Gardes	14
Saint-Lézin	16
Sainte-Christine	18
Valanjou	20
Les autres communes déléguées	21



Bienvenue à Chemillé-en-Anjou

Un territoire dynamique

En 2015 au sud de l'Anjou, treize communes : Chanzeaux, Chemillé, Cossé-d'Anjou, La Chapelle-Rousselin, La Jumellière, La Salle-de-Vihiers, La Tourlandry, Melay, Neuvy-en-Mauges, Saint-Georges-des-Gardes, Saint-Lézin, Sainte-Christine, Valanjou se sont rassemblées pour former Chemillé-en-Anjou.

Cette commune nouvelle bouge, au rythme de la nature et de l'économie fleurissante. Elle possède un bassin d'emploi attractif. Découvrez le visage de ce territoire où il fait bon vivre !

Services et proximité

Chemillé-en-Anjou est un territoire complet, offrant de nombreux services de la petite enfance (crèches, assistantes maternelles...) à la scolarité (écoles primaires, collèges, lycées, privés ou publics) en passant par la périscolaire, les cantines et les centres de loisirs, les activités sportives et culturelles, les commerces.... Elle possède également des services de santé adaptés (médecins, maisons de santé...), un accompagnement fort des seniors (maisons de retraite, aides à domicile, « Ville amie des aînés »...). À Chemillé-en-Anjou, il y a tout à proximité !

Qualité de vie

Chemillé-en-Anjou est d'abord connue pour son patrimoine végétal, la richesse de ses plantes médicinales et aromatiques. Elle compte aussi un patrimoine historique riche, de nombreux chemins pédestres. Tout au long de l'année, des fêtes, spectacles, concerts, expositions... sont organisés et de nombreuses associations culturelles et sportives animent la vie de l'ensemble du territoire.

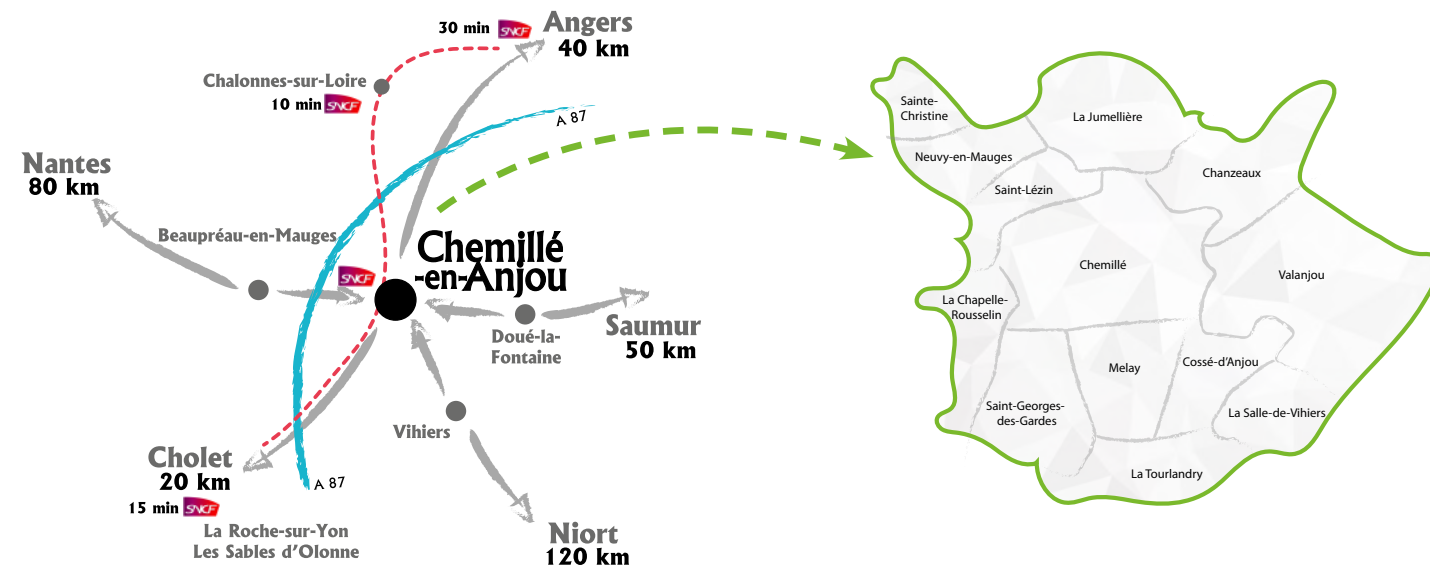


**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
À CHEMILLÉ-EN-ANJOU !**
Vivre entre ville et nature

Mobilité et connectivité

Trait d'union entre la région angevine et le choletais, Chemillé-en-Anjou est une commune de 32 000 hectares comptant 22 000 habitants. Elle se situe au cœur d'un triangle dynamique formé par les villes d'Angers, Cholet et Nantes.

La fibre arrive à grand pas sur un territoire où le numérique prend une grande importance. Votre maison pourra être raccordée.



Conseil et information

Vous avez besoin d'un conseil, ou d'une information, contactez le service urbanisme de la mairie de Chemillé-en-Anjou - 5 rue de l'Arzillé - BP 39 - Chemillé - 49120 Chemillé-en-Anjou

☎ 02 41 30 48 28 - ✉ urbanisme@chemille-en-anjou.fr



Vivre à La Chapelle-Rousselin

Un cadre de vie verdoyant dans une commune active

Le calme, la proximité des services et des commerces fait de La Chapelle-Rousselin un lieu de vie dynamique et convivial, qui bouge grâce à ses associations et sa population.

Découvrez une commune engagée dans son territoire, qui offre de nombreux intérêts :



ENFANCE & JEUNESSE

- Assistantes maternelles
- École Primaire maternelle & élémentaire
- Restauration scolaire
- Péri-scolaire et centre de loisirs



SERVICES

- Commerces (boulangerie, bar/tabac, restaurant...)
- La Poste
- Artisans, entreprises...
- À 5 min de Chemillé et de la zone commerciale



LOISIRS

- 25 associations sportives, culturelles, jeunesse, sociales...
- Bibliothèque
- Salle de sports
- Aire de jeux
- Étang...



ACCESSIBILITÉ

- Ligne de bus (Arrêt Anjou Bus à 2 min à pied)
- À 5 min de la gare de Chemillé et de l'entrée d'autoroute...

**DEVEZ PROPRIÉTAIRE
À CHEMILLÉ-EN-ANJOU !**
Vivre entre ville et nature

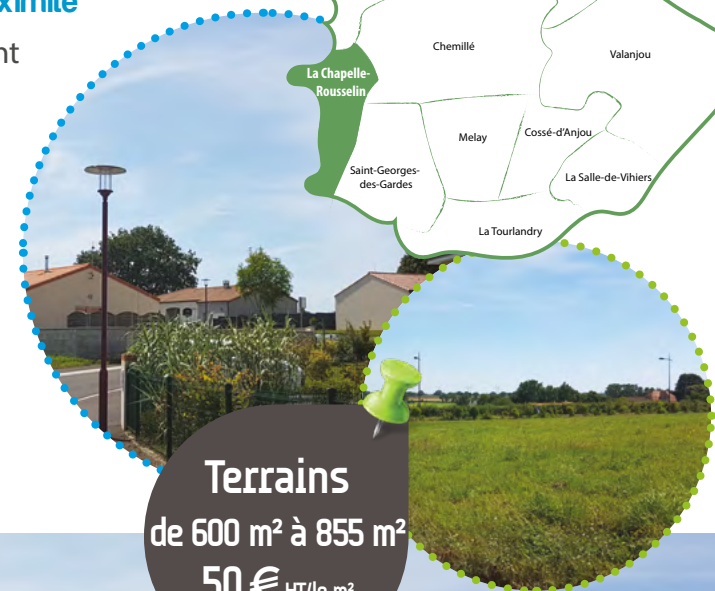
Lotissement « Le Pâtisseau »

Situé à 100 m du centre bourg et des commerces de proximité

Profitez des dernières parcelles à vendre de ce lotissement jeune et familial. La commune a créé dans ce lieu, un cadre agréable avec un espace vert central.

Des liaisons piétonnes permettent d'accéder au centre où se trouvent les commerces, l'école, la salle de sport, la mairie, la poste... Le circuit de randonnée communal passe près du lotissement, permettant ainsi de nombreuses activités sportives.

Dès aujourd'hui, venez vivre à la Chapelle-Rousselin, commune active et accueillante !



**Terrains
de 600 m² à 855 m²**
50 € HT/le m²

Contact

Mairie déléguée de La Chapelle-Rousselin
1 place de la Mairie - La Chapelle-Rousselin - 49120 Chemillé-en-Anjou
☎ 02 41 30 63 40 - ✉ mairie.la-chapelle-rousselin@chemille-en-anjou.fr

Vivre à La Salle-de-Vihiers

De la maternelle au lycée, un atout de taille

La Salle-de-Vihiers est une commune déléguée de 1 036 habitants située au sud de Chemillé-en-Anjou. Localisée entre les deux pôles urbains attractifs du département, Angers et Cholet, elle bénéficie aussi de la proximité avec Chemillé (9km) et Vihiers (9km).



ENFANCE & JEUNESSE

- Assistantes maternelles
- École Primaire maternelle & élémentaire
- Restauration scolaire
- Périscolaire
- Collège et lycée privés



SERVICES

- Commerces (bar/tabac, dépôt de pain, salon de coiffure...)
- Chambres d'hôte
- La Poste
- Fibre optique



LOISIRS

- Associations sportives, culturelles, jeunes, sociales...
- Bibliothèque
- Stade et salle de sports
- Aire de jeux
- Étang...

**DEVEZ PROPRIÉTAIRE
À CHEMILLÉ-EN-ANJOU !**
Vivre entre ville et nature

Lotissement « La Colline »

Situé à 300 m des commerces et des écoles

La composition de ce lotissement a permis de privilégier au maximum une bonne orientation du parcellaire afin d'optimiser les apports solaires pour les futures constructions. Elle contribue également à une bonne insertion du quartier dans le paysage proche.

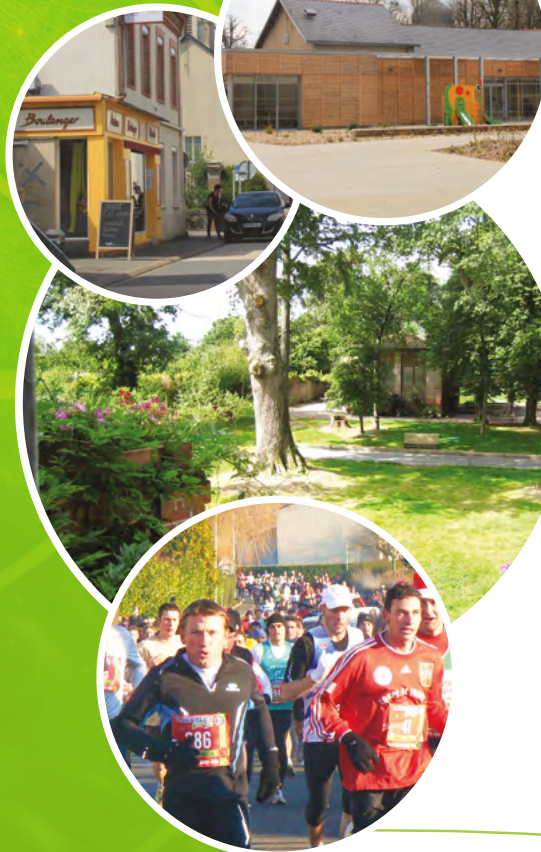
La mairie de La Salle-de-Vihiers vous offre gratuitement les services d'un architecte conseil pour vous accompagner dans la réalisation de votre future maison.



Terrains
de 382 m² à 802 m²
à partir de **42€** HT/le m²

Contact

Mairie déléguée de La Salle de Vihiers
28 rue Principale - La Salle-de-Vihiers - 49310 Chemillé-en-Anjou
☎ 02 41 55 82 22 - ✉ mairie.la-salle-de-vihiers@chemille-en-anjou.fr



Vivre à La Tourlandry

Une commune qui bouge

À 10 min de Chemillé et 15 min de Cholet, La Tourlandry vous offre une multitude d'associations, qu'elles soient culturelles, sportives ou humanitaires. Inaugurée fin mai 2018, une toute nouvelle école privée, rassemblant la maternelle et le primaire, fait le bonheur des enfants et de leurs parents. Les assistantes maternelles présentes sur la commune contribuent au bien-être des plus petits. Pour les plus sportifs une salle de sports, un terrain de foot et un city stade sont à disposition.



ENFANCE & JEUNESSE

- Assistantes maternelles
- École Primaire maternelle & élémentaire
- Restauration scolaire
- Péri-scolaire



SERVICES

- Commerces (boulangerie, café-restaurant-tabac, coiffeur,...)
- La Poste
- Artisans et entreprises



LOISIRS

- Associations sportives, culturelles, jeunesses, sociales...
- Bibliothèque
- Stade et salle de sports
- Étang avec aire de jeux
- Sentiers de randonnées pédestres et à VTT
- Le jardin des Chirons...

**DEVEZ PROPRIÉTAIRE
À CHEMILLÉ-EN-ANJOU !**
Vivre entre ville et nature

Lotissement « Le Petit Chiron »

Un écrin de verdure à deux pas du centre bourg

Le lotissement est situé dans un secteur pavillonnaire entre le centre-bourg et la nature. Il offre ainsi un cadre de vie agréable. Les terrains proposés à la construction, sont en continuité avec la structure du village.

Les espaces profitent d'une bonne exposition dans un cadre champêtre préservé et à un prix abordable.

Les abords du futur quartier seront valorisés par des aménagements complémentaires tels que des placettes, des espaces végétalisés...



Terrains
de 332 m² à 961 m²
à partir de **52 € HT/le m²**

Contact

Mairie déléguée de La Tourlandry
Rue Geoffroy de la Tour Landry - La Tourlandry - 49120 Chemillé-en-Anjou
02 41 64 41 21 - mairi@la-tourlandry@chemille-en-anjou.fr

Vivre à Neuvy-en-Mauges

À la campagne, une vie associative dense et dynamique

Au cœur d'une commune au patrimoine historique et naturel préservé, découvrez un centre bourg disposant de commerces de proximité et de lieux de loisirs. Neuvy-en-Mauges est située au cœur du triangle Chemillé, Chalonnes-sur-Loire et Beaupréau-en-Mauges.



ENFANCE & JEUNESSE

- Assistantes maternelles
- École Primaire maternelle & élémentaire
- Restauration scolaire
- Périscolaire
- Foyer des jeunes
- Centre d'éducation à l'environnement



SERVICES

- Commerces (supérette, café-bar, snack, presse, tabac, garagiste, coiffeur...)
- La Poste
- Artisans et entreprises
- Gîtes ruraux et chambres d'hôtes



LOISIRS

- Associations sportives, culturelles, jeunes, sociales...
- Ludothèque
- Bibliothèque
- Salle de sports, salle polyvalente
- Étangs avec aire de jeux et de pique-nique, boudodromes
- Sentiers pédestres...



ACCESSIBILITÉ

- Ligne de bus (Arrêt Anjou Bus)

**DEVEZ PROPRIÉTAIRE
À CHEMILLÉ-EN-ANJOU !**
Vivre entre ville et nature

Lotissement « Bel-Air »

Dans un cadre naturel à 100m du bourg

Le projet est situé dans un quartier calme et verdoyant avec des espaces paysagers de qualité, une aire de jeux, des chemins piétonniers permettant un accès direct aux équipements et services de proximité. Le lotissement propose des terrains sans vis-à-vis. L'implantation des maisons permet de préserver l'intimité tout en optimisant l'ensoleillement.

Le long des espaces communs, la commune réalise des plantations, des palissades ou des murets. En amont de votre projet, la collectivité vous accompagne afin d'optimiser sa conception.



Terrains
de 284 m² à 543 m²
40 € HT/le m²

Contact

Mairie déléguée de Neuvy-en-Mauges
2 rue de l'Abbé Florent - Neuvy-en-Mauges - 49120 Chemillé-en-Anjou
☎ 02 41 70 60 22 - ✉ mairie.neuivy-en-mauges@chemille-en-anjou.fr

Vivre à Saint-Georges-des-Gardes

Une commune familiale et dynamique proche des villes

Saint-Georges-des-Gardes est composée de 2 bourgs : Saint-Georges et les Gardes où vivent un peu plus de 1 600 habitants. Dotée de structures modernes (écoles, pôle enfance, salle de loisirs,...) elle s'est développée grâce à sa proximité avec Cholet et Chemillé. La commune bénéficie d'un point culminant au panorama exceptionnel et d'un bourg typique au sommet de la colline. Les Saint-Georgeois ont su développer un esprit de proximité à travers un tissu associatif et entrepreneurial.



ENFANCE & JEUNESSE

- Assistantes maternelles
- École Primaire maternelle & élémentaire
- Restauration scolaire
- Péri-scolaire



SERVICES

- Commerces (boulangerie, bar-tabac, restaurants,...)
- La Poste



LOISIRS

- Associations sportives, culturelles...
- Bibliothèque
- Stade et salle de sports
- Aires de jeux ...



ACCESSIBILITÉ

- Ligne de bus (Arrêt Anjou Bus)

**DEVEZ PROPRIÉTAIRE
À CHEMILLÉ-EN-ANJOU !**
Vivre entre ville et nature

Lotissement « L'Horizon »

Le lieu idéal pour votre projet dans un cadre de vie convivial

Au contact du village des Gardes, le lotissement de l'Horizon s'incline doucement vers le sud et permet d'implanter votre habitation au milieu d'une richesse paysagère exceptionnelle. Venez profiter d'un quartier calme.

Ce lotissement est composé de lots libres de constructeur, ce qui vous permettra d'y réaliser la maison de votre choix. En proximité, tous les services liés à l'enfance vous sont proposés : une école et un pôle enfance rénovés, des clubs sportifs associatifs dynamiques.



Terrains
de 528 m² à 567 m²
à partir de **52€ HT/le m²**

Contact

Mairie déléguée de Saint-Georges-des-Gardes
1 rue de la Mairie - Chemillé-en-Anjou - 49120 Chemillé-en-Anjou
☎ 02 41 62 79 21 - ✉ mairie.st-georges-des-gardes@chemille-en-anjou.fr

Vivre à Saint-Lézin

Une commune animée et verdoyante proche de Chemillé

Vivre à Saint-Lézin vous offre un projet dans un cadre de vie agréable, une commune dynamique proche de Chemillé. En voiture, vous êtes à Cholet ou Angers facilement et rapidement. Le domaine culturel et son chapiteau accueillent de nombreux spectacles (cirque, chant, musique...). Vivre à Saint-Lézin c'est la vie à la campagne à proximité de la ville.



ENFANCE & JEUNESSE

- Assistantes maternelles
- École Primaire maternelle & élémentaire
- Restauration scolaire
- Périscolaire
- Accueil de loisirs durant l'été



SERVICES

- Commerces (bar-tabac-presse, boulangerie-pâtisserie...)
- La Poste
- 4 marchands ambulants (Poissonnier, boucher, épicier...)
- Ventes en direct de viandes, légumes...
- 20 professionnels : artisanat, santé-soins, commerces, bien-être...
- Services à la personne (portage de repas...)



LOISIRS

- Activités sportives, culturelles (cirque, équitation, badminton, football...)
- Bibliothèque
- 20 associations
- Aire de jeux, étang
- Domaine culturel et son chapiteau
- Salle de sports et stade
- Sentiers pédestre, pêche...

DEVEZ PROPRIÉTAIRE
À CHEMILLÉ-EN-ANJOU !

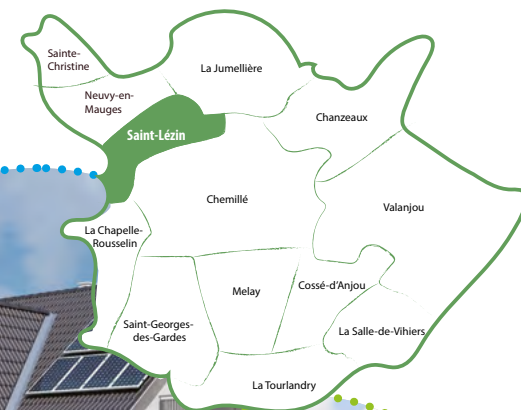
Vivre entre ville et nature

Lotissement « L'Ebaupin »

Un projet d'habitat accessible proche de la ville

Situé à l'entrée du village de Saint-Lézin, dans un cadre naturel et verdoyant, le lotissement de l'Ebaupin vous offre l'opportunité d'un habitat proche du centre bourg.

Par un sentier sécurisé, l'accès au pôle enfance est rapide et agréable. Le lotissement de l'Ebaupin propose des terrains de tailles variées et accessibles en termes de prix. L'implantation des maisons offre des espaces de vie agréables.



Terrains
de 345m² à 835 m²
50 € HT/le m²

Contact

Mairie déléguée de Saint-Lézin
2 rue de la Mairie - Saint-Lézin - 49120 Chemillé-en-Anjou
02 41 64 30 22 - mairie.saint-lezin@chemille-en-anjou.fr



Vivre à Sainte-Christine

Douceur de vivre et animations au cœur d'une commune verdoyante

Sainte-Christine est une commune dynamique où il fait bon vivre. Cette commune rurale de 813 habitants est idéalement située, à mi-chemin entre Cholet et Angers.

Vous y trouverez le calme et la tranquillité de la campagne tout en restant proche des commodités.



ENFANCE & JEUNESSE

- Assistantes maternelles
- École Primaire maternelle & élémentaire
- Restauration scolaire
- Péri-scolaire



SERVICES

- Commerces (boulangerie, coiffeur, bar-tabac, épicerie...)
- La Poste
- Ferme pédagogique et de loisirs



LOISIRS

- Associations sportives, culturelles, jeunes, sociales...
- Bibliothèque
- Stade, skate-park et salle de sports
- Aire de jeux
- Étang...

**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
À CHEMILLÉ-EN-ANJOU !**
Vivre entre ville et nature

Lotissement « Ilereau »

La vie au calme proche du centre bourg

Ce lotissement familial dispose encore de plusieurs lots libres, dont certains ouvrant sur des espaces naturels préservés. Il vous offrira un cadre de vie agréable, en accord avec le caractère rural et la volonté de développement durable initiée par la commune. Tout y est fait pour permettre aux nouveaux arrivants de très vite s'attacher et s'intégrer à leur lieu de vie !

L'Ilereau I sera bientôt complété par le nouveau projet de lotissement, l'Ilereau II. Celui-ci promet les mêmes qualités, et viendra également renforcer les services de la commune, grâce à l'ouverture d'un multiservices.



Terrains
de 352 m² à 1025 m²
à partir de 44 € HT/le m²

Contact

Mairie déléguée de Sainte-Christine
8 rue du Commerce - Sainte-Christine - 49120 Chemillé-en-Anjou
☎ 02 41 70 60 95 - ✉ mairie.sainte-christine@chemille-en-anjou.fr



Vivre à Valanjou

Services, animations, espaces verts, ainsi va l'Anjou

Valanjou se situe à la limite du Layon et de ses vignobles. Ce territoire dynamique est au cœur du triangle routier Angers, Cholet, Saumur, à 10km de l'A87. Dans un cadre de verdure, Valanjou offre à ses habitants une panoplie de services (santé, commerces, artisans...), écoles primaires publiques et privées, complexe sportif, parcs... répondant aux attentes de toutes les générations. 45 associations participent au dynamisme des Valanjevins attachés à accueillir les nouveaux habitants.



ENFANCE & JEUNESSE

- Assistantes maternelles, RAM, point petite enfance
- 2 Écoles Primaires maternelles & élémentaires
- Restauration scolaire
 - Péri-scolaire
- Accueil de loisirs
- Transports scolaires



SERVICES

- Commerces (boulangeries, bar, tabac, restaurant supérette, relais postal...)
- Médecin, pharmacie, kinésithérapeutes, infirmières, orthophoniste



ACCESSIBILITÉ

- Ligne de bus (Arrêt Anjou Bus)



LOISIRS

- Associations sportives, culturelles, jeunesses, sociales...
- Bibliothèque
- Ludothèque
- Stade et salle de sports
- Aire de jeux
- Étang...

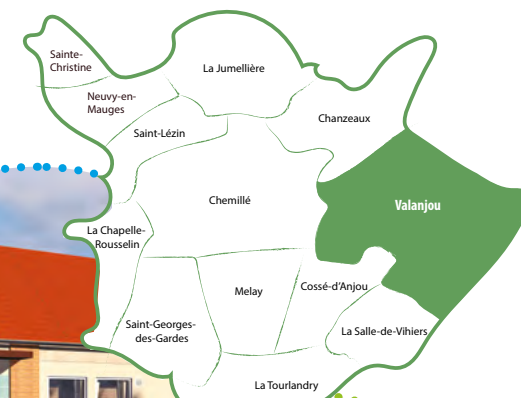
**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
À CHEMILLÉ-EN-ANJOU !**
Vivre entre ville et nature

Lotissement « La Rebretièrè »

Votre habitation proche des services dans un cadre naturel

Le lotissement de La Rebretièrè est situé à l'ouest du bourg et propose des parcelles libres de constructeurs. Vous pouvez choisir votre projet habitat, selon vos envies et dans un budget attractif.

Un espace de pleine nature qui domine légèrement l'entrée de Valanjou et reste tout proche des équipements et commerces du bourg.



Terrains
de 617 m² à 684 m²
à partir de **45 €** HT/le m²

Contact

Mairie déléguée de Valanjou
Rue de la Mairie - Valanjou - 49670 Chemillé-en-Anjou
☎ 02 41 45 43 25 - ✉ mairie.valanjou@chemille-en-anjou.fr

Vivre dans les autres communes déléguées

Actuellement deux projets de lotissements communaux sont à l'étude sur Chemillé. Les communes de Chanzeaux, Cossé d'Anjou, La Jumellière, Melay ne comptent pas de lotissements communaux pour le moment. Elles vous proposent des opérations privées que vous retrouvez sur le site internet de la ville :

www.chemille-en-anjou.fr

Pour plus d'informations :

Service urbanisme de Chemillé-en-Anjou - 5 rue de l'Arzillé - Chemillé - 49120 Chemillé-en-Anjou

☎ 02 41 30 48 28 - ✉ urbanisme@chemille-en-anjou.fr

Pour des renseignements plus précis sur une commune en particulier, contactez directement les mairies déléguées :



Chanzeaux

☎ 02 41 78 32 16

✉ mairie.chanzeaux@chemille-en-anjou.fr



Chemillé

☎ 02 41 30 35 17

✉ accueil.mairie@chemille-en-anjou.fr



Cossé-d'Anjou

☎ 02 41 30 74 79

✉ mairie.cosse-anjou@chemille-en-anjou.fr



La Jumellière

☎ 02 41 64 33 13

✉ mairie.la-jumelliere@chemille-en-anjou.fr



Melay

☎ 02 41 30 63 67

✉ mairie.melay@chemille-en-anjou.fr



Service urbanisme
5 Rue de l'Arzillé - BP 39 - Chemillé
49120 Chemillé-en-Anjou

☎ 02 41 30 48 28

✉ urbanisme@chemille-en-anjou.fr



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
À CHEMILLÉ-EN-ANJOU !
Vivre entre ville et nature